

344  
H18D

R. 911

# PRÉCIS

DE

# DROIT ADMINISTRATIF

ET

# DE DROIT PUBLIC

A L'USAGE DES ÉTUDIANTS EN LICENCE (2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> ANNÉES)  
ET EN DOCTORAT ÈS-SCIENCES POLITIQUES

PAR

**MAURICE HAURIU**

PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC A L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE  
DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT  
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT  
MEMBRE ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE



ONZIÈME ÉDITION

JUAN FRANCISCO MUJICA  
DONACION

SOCIÉTÉ ANONYME  
DU

**RECUEIL SIREY**

22, Rue Soufflot, PARIS, 5<sup>e</sup>

LÉON TENIN, Directeur de la Librairie

1927

# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Pages  
PRÉFACE DE LA ONZIÈME ÉDITION : *La Puissance publique et le service public.* VII

## TITRE PRÉLIMINAIRE

### Définitions.

§ 1. — <i>Le régime administratif.</i> .....	1
ARTICLE I. — La définition du régime administratif.....	1
ARTICLE II. — Le pouvoir administratif ou la puissance publique.....	7
ARTICLE III. — L'institution administrative, la fonction administrative et le service public .....	12
ARTICLE IV. — L'entreprise de gestion administrative.....	19
§ 2. — <i>Le droit administratif; sa place dans l'ensemble du droit; ses limites; sa valeur pratique</i> .....	22
ARTICLE I. — La définition du Droit administratif et sa place dans l'ensemble du droit .....	22
ARTICLE II. — Limites du droit administratif : théories de la voie de fait; de l'atteinte au droit de propriété et de la réserve des droits des tiers..	29
ARTICLE III. — Valeur pratique du Droit administratif français.....	34

## LIVRE I

### L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

#### TITRE PREMIER

#### Principes généraux de l'organisation administrative.

CHAPITRE PREMIER. — Le caractère institutionnel de l'administration publique; la multiplicité des rouages autonomes.....	41
CHAPITRE II. — La centralisation et la décentralisation administratives .....	44
SECTION I. — LA CENTRALISATION ADMINISTRATIVE.....	44
§ 1. — <i>Caractères généraux de la centralisation.</i> .....	44
§ 2. — <i>La hiérarchie</i> .....	50
SECTION II. — LA DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE.....	57
§ 1. — <i>Caractères généraux de la décentralisation.</i> .....	57
§ 2. — <i>Applications de la décentralisation administrative.</i> .....	59
§ 3. — <i>La tutelle administrative</i> .....	63

	Pages
<b>CHAPITRE III. — La combinaison de l'élection et de la nomination hiérarchique pour la création des organes des administrations publiques</b> .....	70
SECTION I. — LES ORGANES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET LEUR CRÉATION.	70
SECTION II. — L'OPÉRATION ÉLECTORALE.....	71
ARTICLE I. — L'opération du scrutin.....	71
ARTICLE II. — Le contentieux électoral.....	80
ARTICLE III. — Les crimes et délits électoraux.....	85
<b>CHAPITRE IV. — Les divers pouvoirs de l'administration</b> .....	88
SECTION I. — L'ADMINISTRATION EXÉCUTIVE, DÉLIBÉRANTE ET CONSULTATIVE....	88
SECTION II. — THÉORIE GÉNÉRALE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES ADMINISTRATIVES : organisation et fonctionnement de ces assemblées; sessions et séances; <i>quorum</i> ; règles des délibérations; caractère juridique des délibérations; condition personnelle des membres des assemblées.....	90
TITRE II	
<b>L'organisation des diverses administrations publiques.</b>	
<b>CHAPITRE I. — L'organisation administrative de l'Etat</b> .....	108
SECTION I. — LE TERRITOIRE DE L'ÉTAT; SA PERSONNALITÉ; SES SERVICES PUBLICS .....	108
SECTION II. — L'ORGANE EXÉCUTIF DE L'ÉTAT.....	110
§ 1. — <i>Le pouvoir central</i> .....	110
ARTICLE I. — Le Président de la République. — I. L'organisation de la présidence. — II. Les attributions du président. — III. — Les actes du chef de l'Etat et les voies de recours.....	110
ARTICLE II. — Les ministères. — I. Les ministres. — II. Les sous-secrétaires d'Etat. — III. Le cabinet du ministre. — IV. Les bureaux du ministère. — V. Les services extérieurs.....	114
ARTICLE III. — Les conseils administratifs; le Conseil d'Etat.....	121
§ 2. — <i>Organisation du pouvoir régional dans l'administration de l'Etat</i> ..	130
ARTICLE I. — Généralités sur le pouvoir régional.....	130
ARTICLE II. — Les préfectures comme agences régionales de l'Etat dans les départements. — I. Le préfet. — II. Le cabinet du préfet. — III. Le secrétaire général et les bureaux. — IV. Les conseils de préfecture....	131
(V. au contentieux la réorganisation des conseils de préfecture, p. 980; pour les préfets et les secrétaires généraux, V. D. des 10 et 11 sept. 1926, p. 1002.)	
ARTICLE III. — Les sous-préfectures et les mairies comme agences régionales de l'Etat dans les départements.....	139
(V. D. 10 et 11 sept. 1926, réduction du nombre des sous-préfectures, p. 1002, et augmentation des attributions du sous-préfet, D. 5 nov. 1926, p. 1026.)	
<b>CHAPITRE II. — L'organisation administrative de l'Alsace et de la Lorraine</b> .....	141
<b>CHAPITRE III. — L'organisation administrative du département (Cfr. D. 5 nov. 1926, p. 1004 et 1012)</b> .....	146

	Pages
<b>SECTION I. — LE TERRITOIRE, LA PERSONNALITÉ, LES SERVICES, L'HISTOIRE DE L'ORGANISATION DU DÉPARTEMENT</b> .....	146
<b>SECTION II. — L'ORGANE EXÉCUTIF DU DÉPARTEMENT; LE PRÉFET</b> .....	150
<b>SECTION III. — L'ORGANE DÉLIBÉRANT DU DÉPARTEMENT; CONSEIL GÉNÉRAL ET COMMISSION DÉPARTEMENTALE</b> .....	153
§ 1. — <i>Le Conseil général</i> .....	153
ARTICLE I. — Règles d'organisation.....	153
ARTICLE II. — Les attributions du Conseil général. — I. Les délibérations, leur force exécutoire, leurs objets, le budget départemental, les recours et voies de nullité. — II. Les attributions de contrôle.....	158
§ 2. — <i>La commission départementale</i> .....	169
ARTICLE I. — Règles d'organisation .....	169
ARTICLE II. — Attributions .....	172
ARTICLE III. — Du désaccord et du conflit avec le préfet; du cas où la commission excède ses attributions; contrôle du Conseil général.....	176
<i>Appendice.</i> — Organisation de l'arrondissement.....	177
<b>CHAPITRE IV. — L'organisation administrative de la commune</b> (Cfr. D. 5 nov. 1926, p. 1009 et 1010).....	179
<b>SECTION I. — LE TERRITOIRE, LA PERSONNALITÉ, LES SERVICES, L'HISTOIRE ET L'ORGANISATION DE LA COMMUNE</b> .....	179
(Pour les services municipaux, V. <i>infra</i> , les régies municipales, D. du 28 déc. 1926, p. 845 et s.)	
<b>SECTION II. — L'ORGANE EXÉCUTIF DE LA COMMUNE</b> .....	188
§ 1. — <i>Le maire et les adjoints</i> .....	188
ARTICLE I. — Règles d'organisation.....	188
ARTICLE II. — Les attributions du maire; force exécutoire; contrôle des actes du maire .....	196
§ 2. — <i>Les simples agents de la commune</i> : gardes champêtres, agents de police, commissaires de police .....	203
<b>SECTION III. — L'ORGANE DÉLIBÉRANT : LE CONSEIL MUNICIPAL</b> .....	207
§ 1. — <i>Les règles d'organisation.</i> — Les élections au conseil municipal; le sectionnement électoral; les inéligibilités et incompatibilités; le fonctionnement des conseils municipaux; les conférences intercommunales et les commissions syndicales de biens indivis; suspension et dissolution des conseils municipaux; délégation spéciale.....	207
§ 2. — <i>Les attributions du conseil municipal.</i> — Les délibérations, leur force exécutoire; leurs objets; les recours et voies de nullité.....	217
(Cfr. D. 5 nov. 1926, p. 1009 et 1016.)	
<i>Appendice.</i> — Régime spécial de Paris, Lyon, Marseille et Toulon. — Communes d'Algérie et des colonies (V. <i>errata</i> , p. 1029).....	224
<b>CHAPITRE V. — L'organisation des colonies.</b> — La possession coloniale et la métropole. — Organisation administrative des colonies : le gouverneur, le conseil colonial; l'Algérie, les délégations financières.....	229
<b>CHAPITRE VI. — L'organisation administrative des établissements publics</b> .....	236
<b>SECTION I. — DÉFINITION, PERSONNALITÉ, ÉNUMÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS</b> .....	236

	Pages
SECTION II. — ORGANISATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. — N° 1. Les établissements communaux de bienfaisance. — N° 2. Les sections de communes. — N° 3. Les syndicats de communes.....	243
(Pour les syndicats de départements du décret du 5 nov. 1926, V. p. 1004 et 1012.)	
<b>CHAPITRE VII. — L'administration d'intérêt public.....</b>	<b>256</b>
SECTION I. — GÉNÉRALITÉS .....	256
SECTION II. — LÉGISLATION DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS.....	257
§ 1. — <i>Des associations de la loi de 1901 et les congrégations.....</i>	257
§ 2. — <i>Les fondations individuelles.....</i>	270
SECTION III. — LA RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE ET L'ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE .....	272
SECTION IV. — DU PROCÉDÉ DE LA SUBVENTION BUDGÉTAIRE AUX INSTITUTIONS ET ENTREPRISES PRIVÉES .....	273
SECTION V. — QUELQUES ÉTABLISSEMENTS ET ASSOCIATIONS D'INTÉRÊT PUBLIC : les caisses d'épargne, les sociétés de secours mutuels, les syndicats professionnels .....	277

## TITRE III

**La personnalité juridique et les responsabilités  
des administrations publiques.**

<b>CHAPITRE PREMIER. — La personnalité et la capacité juridique des administrations publiques .....</b>	<b>286</b>
<b>CHAPITRE II. — Les responsabilités pécuniaires des administrations publiques .....</b>	<b>301</b>
SECTION I. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE CES RESPONSABILITÉS.....	301
SECTION II. — LES RESPONSABILITÉS PÉCUNIAIRES DE L'ÉTAT EN MATIÈRE DE LÉGISLATION, DE RÉGLEMENTATION ET D'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.....	302
SECTION III. — LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉTAT ET DES AUTRES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION.....	308
§ 1. — <i>Les diverses catégories de responsabilité en matière d'administration .....</i>	308
§ 2. — <i>La catégorie de la faute quasi délictuelle en tant qu'applicable à l'administration .....</i>	309
ARTICLE I. — La responsabilité pour fait de service des administrations publiques conjuguée avec la responsabilité pour fait personnel du fonctionnaire; garantie administrative des fonctionnaires; fait personnel; fait de service; cumul des deux responsabilités.....	309
ARTICLE II. — La responsabilité civile du commettant en tant qu'applicable à l'administration publique .....	329
ARTICLE III. — La responsabilité du fait de l'utilisation des choses inanimées en tant qu'applicable à l'administration publique.....	330
§ 3. — <i>Les responsabilités des administrations publiques pour l'accident ou pour le risque .....</i>	331
§ 4. — <i>Les responsabilités des administrations publiques pour les dommages causés par l'exercice normal de leurs droits de puissance publique en tant qu'ils entraînent réquisition des choses.....</i>	335

## LIVRE II

**L'EXERCICE DES DROITS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES  
PAR LA PUISSANCE PUBLIQUE**

	Pages
<b>CHAPITRE PREMIER. — L'initiative et l'indépendance de la puissance publique dans l'exercice des droits des administrations publiques. — L'administration publique entendue comme exercice de droits; pouvoir discrétionnaire de la puissance publique dans l'exercice des droits; limites de ces pouvoirs discrétionnaires vis-à-vis des administrés, vis-à-vis de la loi, vis-à-vis de la réglementation, vis-à-vis du juge administratif..</b>	339
<b>CHAPITRE II. — La procédure exécutive employée par la puissance publique dans l'exercice des droits des administrations publiques..</b>	350
<b>SECTION I. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA PROCÉDURE EXÉCUTIVE : LA DÉCISION EXÉCUTOIRE ET L'EXÉCUTION PRÉALABLE.....</b>	350
<b>SECTION II. — LA PROCÉDURE PAR DÉCISION EXÉCUTOIRE ET LES RECOURS CONTENTIEUX .....</b>	354
§ 1. — <i>La décision exécutoire .....</i>	354
§ 2. — <i>La liaison du contentieux par la décision exécutoire.....</i>	365
§ 3. — <i>La distinction du contentieux de l'annulation et du contentieux de la pleine juridiction .....</i>	376
§ 4. — <i>Le contentieux de l'annulation; le recours pour excès de pouvoir et pour violation de la loi.....</i>	382
<b>ARTICLE I. — Le recours pour excès de pouvoir et la théorie des nullités des décisions exécutoires .....</b>	382
<b>ARTICLE II. — La recevabilité du recours pour excès de pouvoir et pour violation de la loi. — N° 1. Fin de non-recevoir à raison de la nature de l'acte .....</b>	390
N° 2. — <i>Fin de non-recevoir à raison de la qualité de la partie.....</i>	401
N° 3. — <i>Fin de non-recevoir à raison de l'inobservation des formes et des délais .....</i>	406
N° 4. <i>Fin de non-recevoir résultant de l'existence d'un recours parallèle</i>	411
<b>ARTICLE III. — Les ouvertures à recours pour excès de pouvoir; incompetence; violation des formes; détournement de pouvoir; violation de la loi .....</b>	414
<b>ARTICLE IV. — La procédure du recours et les pouvoirs du juge.....</b>	431
§ 3. — <i>L'opération administrative et le contentieux de la pleine juridiction .....</i>	438

## LIVRE III

**LES DROITS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**

## TITRE PREMIER

Les droits en vertu desquels l'ordre public est assuré  
et les services publics sont organisés et opérés.

<b>CHAPITRE PRELIMINAIRE. — Considérations générales; caractères généraux des droits de puissance publique.....</b>	441
---	-----

	Pages
<b>CHAPITRE PREMIER. — La police, la réglementation et la coercition..</b>	443
SECTION I. — LE BUT ET LES MOYENS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE..	445
SECTION II. — LA RÉGLEMENTATION ADMINISTRATIVE.....	451
§ 1. — <i>Les règlements administratifs et le pouvoir réglementaire; les règlements d'administration publique</i> .....	451
§ 2. — <i>Le règlement et la loi</i> .....	458
ARTICLE I. — La loi .....	458
ARTICLE II. — La subordination du règlement à la loi; l'illégalité des règlements .....	462
ARTICLE III. — Le bloc légal des lois et règlements; la légalité administrative .....	472
SECTION III. — LA COERCITION ADMINISTRATIVE ET L'EXÉCUTION FORCÉE DES LOIS ET RÈGLEMENTS; LA FORCE PUBLIQUE .....	474
SECTION IV. — LES DIVERSES POLICES GÉNÉRALES DE L'ORDRE PUBLIC.....	480
ARTICLE I. — Police générale de l'Etat.....	480
ARTICLE II. — <i>Police municipale de l'ordre public</i> .....	483
ARTICLE III. — L'état de siège et les circonstances exceptionnelles et urgentes qui justifient l'extension de la police de l'ordre public.....	488
<b>CHAPITRE II. — Les polices administratives spéciales.....</b>	493
SECTION I. — LA POLICE DES ÉDIFICES MENAÇANT RUINE.....	493
SECTION II. — LES POLICES SPÉCIALES DE LA SALUBRITÉ : POLICE SANITAIRE; POLICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE .....	495
SECTION III. — LA POLICE DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES NI FLOTTABLES ET LA LÉGISLATION DES SOURCES .....	503
SECTION IV. — POLICE DES SOURCES MINÉRALES ET LA RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE .....	517
SECTION V. — LA POLICE DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES .....	518
SECTION VI. — LA POLICE DES DÉBITS DE BOISSONS.....	524
SECTION VII. — LA POLICE DU REPOS HEBDOMADAIRE.....	525
SECTION VIII. — POLICE DES MONUMENTS HISTORIQUES, DES OBJETS D'ART ET DES SITES .....	528
SECTION IX. — LA POLICE ET LE RÉGIME DES CULTES D'APRÈS LA LOI DU 9 DÉCEMBRE 1905 .....	533
§ 1. — <i>La substitution du régime de séparation au régime concordataire..</i>	533
§ 2. — <i>Principes de la loi du 9 décembre 1905; la séparation des Eglises et de l'Etat et la liberté du culte</i> .....	535
§ 3. — <i>Organisation des cultes</i> .....	543
SECTION X. — AUTRES POLICES SPÉCIALES .....	558
<b>CHAPITRE III. — Les services d'assistance et de prévoyance.....</b>	559
§ 1. — <i>De l'aptitude à bénéficier des avantages de l'assistance publique..</i>	559
§ 2. — <i>Des services de l'assistance publique : assistance médicale gratuite; assistance aux vieillards, aux infirmes, aux incurables; enfants assistés; indigents valides</i> .....	561
§ 3. — <i>Les services de prévoyance sociale</i> .....	578

## TITRE II

## Les moyens de gestion publics des services publics.

	Pages
<b>CHAPITRE PRELIMINAIRE. — Caractères généraux des moyens de gestion publics des services publics.....</b>	377
<b>CHAPITRE PREMIER. — La réquisition des hommes et du personnel..</b>	580
SECTION I. — LE RECRUTEMENT MILITAIRE ET L'INSCRIPTION MARITIME.....	580
SECTION II. — LE RECRUTEMENT DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS ET LES FONCTIONS PUBLIQUES .....	589
§ 1. — <i>La situation réglementaire des fonctionnaires et employés et leur recrutement par réquisition consentie .....</i>	589
§ 2. — <i>Le statut des fonctionnaires et employés : la nature du statut; la nomination par l'autorité publique et l'appartenance aux cadres; les garanties du statut et l'état des fonctionnaires; la communication du dossier; garanties tirées de la violation de la loi.....</i>	397
§ 3. — <i>Les droits pécuniaires des fonctionnaires : traitements et pensions de retraite .....</i>	622
<b>CHAPITRE II. — La réquisition des choses immobilières; domaine public; expropriation; travaux publics .....</b>	636
SECTION I. — LE DOMAINE PUBLIC .....	636
§ 1. — <i>Caractères généraux du domaine public .....</i>	636
§ 2. — <i>La domanialité publique .....</i>	638
N° 1. Les dépendances du domaine public sont des propriétés administratives .....	638
N° 2. L'affectation administrative à l'utilité publique des dépendances du domaine et les conséquences d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité qu'elle entraîne; les mutations domaniales .....	646
§ 3. — <i>Les dépendances du domaine public.....</i>	658
N° 1. Du critérium qui permet de les déterminer.....	658
N° 2. Enumération des principales dépendances du domaine public. — I. Le domaine public de l'Etat : les rivages de la mer, les étangs salés, les ports et leur outillage, les phares ou balises, les fleuves et rivières navigables ou flottables, les canaux de navigation, les chemins, routes et rues à la charge de l'Etat, les bâtiments et terrains affectés au service public. — II. Le domaine public départemental. — III. Le domaine public communal : chemins vicinaux et ruraux. — IV. Le domaine public colonial .....	666
§ 4. — <i>L'administration du domaine public.....</i>	684
N° 1. L'affectation et la désaffectation, le classement et le déclassement....	684
N° 2. La délimitation et l'alignement. — I. Délimitation des rivages de la mer, des fleuves et des canaux; voies de recours contre ces actes; théorie des recours parallèles. — II. De l'alignement, des plans d'alignement et des servitudes d'alignement. — III. L'urbanisme, les plans d'extension .....	690
N° 3. La police du domaine public et les servitudes domaniales. — I. Règles de la grande voirie; servitudes des riverains des routes; servitudes des chemins de halage et de marchepied; matières assimilées à la grande voirie. — II. Règles de la petite voirie.....	704

	Pages
N° 4. Les utilisations individuelles du domaine public, le stationnement momentané .....	742
N° 5. Le permis de stationnement temporaire ou de dépôt ou de plaçage; les droits de place .....	713
N° 6. Les occupations temporaires du domaine public (permissions de voirie ou concessions à titre privatif); théorie générale de l'occupation temporaire; action et refus; droit du concessionnaire ou permissionnaire; concessions et dérivations usinières; permissions de voirie; concessions des eaux de pluie; concessions dans les cimetières.....	714
<b>SECTION II. — L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.....</b>	<b>723</b>
N° 1. — L'expropriation directe. — A. Qui peut exproprier (de l'expropriation par zone)? — R. La procédure. — I. Phase administrative, déclaration d'utilité publique et arrêté de cessibilité (expropriation conditionnelle). — II. Phase judiciaire, le jugement d'expropriation. — III. Le jury, la fixation de l'indemnité, le grand et le petit jury. — C. La cession amiable; les procédures d'urgence.....	723
N° 2. — L'expropriation indirecte .....	732
<b>SECTION III. — LES TRAVAUX PUBLICS.....</b>	<b>734</b>
Observations préliminaires .....	734
§ 1. — <i>De l'ouvrage public et des conséquences juridiques qu'entraîne son existence; les dommages et accidents.....</i>	737
N° 1. — Définition et individualité de l'ouvrage public.....	737
N° 2. — Les dommages permanents résultant de travaux publics.....	761
N° 3. — Les accidents aux personnes et aux choses subis à l'occasion de l'ouvrage public .....	768
§ 2. — <i>De l'opération de travaux publics et de ses conséquences.....</i>	770
N° 1. — Définition de l'opération de travaux publics.....	770
N° 2. — Des accidents de l'opération de travaux publics : la réquisition d'occupation temporaire; les souscriptions volontaires et offres de concours; la contribution de la plus-value : l'expropriation pour plus-value.	773
N° 3. — L'exécution de l'opération de travaux publics.....	782
a) L'exécution en régie simple ou intéressée.....	782
b) L'exécution par entreprise ou marché de travaux; éléments du marché; cahier des clauses et conditions générales.....	783
c) L'exécution par concession : la concession de travaux publics et de services publics; principes généraux de la matière.....	792
Règles juridiques des opérations de concessions .....	796
Monopoles de fait qui résultent des concessions .....	800
I. — Les concessions des services de transports (chemins de fer, tramways, bacs et passages d'eau; embranchements et gares d'eau; ports autonomes; services automobiles et transports maritimes.....	802
II. — Les concessions municipales de distribution de lumière (gaz, électricité); substitution de l'électricité au gaz; conséquences de la guerre de 1914; théorie de l'imprévision.....	811
III. — Des associations syndicales de propriétaires et des travaux d'intérêt collectif qui leur sont concédés .....	818
IV. — De l'utilisation et des concessions de l'énergie hydraulique.....	826
V. — Les réseaux de distribution de l'énergie électrique établis par concession ou par permission de voirie.....	830
VI. — Des concessions et exploitations de mines.....	834

	Pages
VII. — Les régies coopératives; les combinaisons d'économies mixtes; l'Etat actionnaire; l'aménagement du Rhône et l'Office de l'azote.....	841
VIII. — Le décret du 28 décembre 1926 sur les régies municipales à caractère industriel et commercial et sur la commune actionnaire.....	843
<b>CHAPITRE III. — La réquisition des objets mobiliers; les matières et fournitures; la comptabilité-matières; les marchés de fournitures; les réquisitions militaires.....</b>	<b>854</b>
<b>CHAPITRE IV. — La réquisition de l'argent; les finances publiques....</b>	<b>863</b>
§ 1. — <i>Les deniers publics</i> : les deniers comme chose publique; la gestion des deniers; la police des deniers ou comptabilité-deniers; les comptabilités de fait .....	863
§ 2. — <i>Les créances publiques; les impôts</i> .....	869
ARTICLE I. — Législation générale des créances publiques.....	869
ARTICLE II. — Les impôts directs. — N° 1. Notions générales; les nouveaux impôts. — N° 2. Les impôts directs d'Etat; impôt foncier sur la propriété non bâtie; sur la propriété bâtie; sur les bénéfices industriels et commerciaux; sur les bénéfices des exploitations agricoles; sur les traitements et salaires; sur les bénéfices des professions non commerciales; impôt général sur le revenu; les taxes assimilées; les impôts directs départementaux, communaux, coloniaux, d'établissements publics.....	872
§ 3. — <i>Les dettes administratives et les dettes publiques</i> . — A. Les dettes administratives; le règlement administratif de ces dettes; la liquidation; l'inscription d'office. — B. Les dettes publiques.....	900
§ 4. — <i>L'année financière et le budget</i> . — Le budget, l'exercice financier, la clôture des exercices, la péremption et la déchéance quinquennale, les comptes du budget; les rapports qui s'établissent entre la comptabilité budgétaire et le fond du droit.....	904

## TITRE III

## Les droits de personne privée.

<b>SECTION PRELIMINAIRE. — GÉNÉRALITÉS SUR LA GESTION PRIVÉE ET SUR LES DROITS DE PERSONNE PRIVÉE .....</b>	<b>914</b>
§ 1. — <i>La gestion privée des services publics</i> .....	914
§ 2. — <i>Caractères généraux des droits de personne privée</i> .....	918
<b>SECTION I. — LE DOMAINE PRIVÉ : Domaine privé de l'Etat, du département, de la commune; biens communaux; droits d'usufruit, d'usage, privilèges et hypothèques .....</b>	<b>920</b>
<b>SECTION II. — LES MODES D'ACQUÉRIR DE PERSONNE PRIVÉE.....</b>	<b>926</b>
§ 1. — <i>Attribution des biens vacants et sans maître; déshérence</i> .....	926
§ 2. — <i>Les dons et les legs</i> . — Capacité d'être institué ou gratifié, capacité de recevoir, nécessité d'une autorisation préalable, principe de la spécialité, autorisation d'office, formalités de l'acceptation, emploi, quêtes.	926
§ 3. — <i>Les contrats privés</i> . — Les ventes, les concessions sur le domaine privé, les baux à ferme.....	926

## LIVRE IV

**LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF**

	Pages
Notions générales .....	941
<b>SECTION I. — LES JURIDICTIONS ET LA COMPÉTENCE.....</b>	<b>942</b>
§ 1. — <i>Le principe de la juridiction administrative.</i> — La séparation de la juridiction administrative et de la juridiction ordinaire en vertu du principe de la séparation des pouvoirs; les conflits d'attribution et le tribunal des conflits; les règles d'attribution.....	942
§ 2. — <i>Organisation de la juridiction administrative.....</i>	960
<b>ARTICLE I. — Principes de cette organisation; séparation de la juridiction administrative et de l'administration active; la question du ministre-juge; justice administrative déléguée et justice retenue; pouvoirs préto-riens de la juridiction administrative .....</b>	<b>960</b>
<b>ARTICLE II. — Organisation générale de la juridiction administrative; pre-mier ressort; appel; cassation .....</b>	<b>970</b>
<b>ARTICLE III. — Organisation et compétence des diverses juridictions. — N° 1. Conseil d'Etat. — N° 2. Les juges subordonnés au Conseil d'Etat par l'appel; conseils de préfecture; le tribunal administratif d'Alsace et Lorraine; les conseils du contentieux des colonies; le conseil des prises maritimes. — N° 3. Les juges subordonnés par la cassation.....</b>	<b>974</b>
<b>SECTION II. — LES ACTIONS OU RECOURS (CAPACITÉ DE PLAIDER; OBLIGATION DU MÉMOIRE) ET LA PROCÉDURE.....</b>	<b>987</b>
<i>Errata et addenda .....</i>	1029